

Numéro 1 pour votre bien

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Montants TTC (TVA 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Ces honoraires comprennent la commercialisation, le suivi du dossier jusqu'à la réalisation de l'acte authentique

Conformément à la réglementation, les honoraires de vente sont à la charge du vendeur

BIENS A USAGE D'HABITATION, IMMEUBLES	LOCATION
4000€ TTC pour les prix inférieurs à 40 000 €	Honoraires d'état des lieux 4% du loyer annuel
De 10% pour les prix entre 40 001 € et 100 000 €	Moitié charge du locataire et moitié charge du bailleur
De 8% pour les prix entre 100 001 € et 160 000 €	Honoraires visites, dossier, rédaction contrat 8% du loyer annuel
De 7% pour les prix entre 160 001 € et 200 000 €	Moitié charge du locataire et moitié charge du bailleur
De 6% pour les prix supérieurs 200 001 €	Honoraires d'entremise/négociation Forfait 50 € TTC charge bailleur
Terrains constructibles : forfait de 10 000 € TTC	
Terrains constructibles à vocation de lotissement : forfait de 20 000 € TTC	
Terrains non constructibles : forfait de 4 000 € TTC	
Murs commerciaux et fonds de commerce : 10 %	
Evaluations immobilières par bien :	
Dans un rayon de 15 km : 150 € TTC	
Dans un rayon supérieur à 15 km : 150 € TTC + 0,55 €/km	
Expertise immobilière : sur devis	
Evaluation immobilière offerte si mise en vente à l'agence Orpi La Verdrière	

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Barème valable à compter du 01/10/2020

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

ORPI LA VERDIERE IMMOBILIER représentée par Mme Jacqueline PAGES

SARL au capital de 10 000 € - ayant son siège 22 Rue Sous Ville 83560 LA VERDIERE

Carte professionnelle 8301 2017 000 017 830 délivrée par la CCI du Var- Caisse de garantie Allianz

Siret : 485 302 764 00017 - TVA CEE : FR 934 853 027 64

Tél : 04 94 04 16 56 ou 04 94 69 41 58 - Mail : laverdiereimmobilier@orpi.com